

Référence **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
2026-29 **Séance du 5 juin 2026**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
19	17	19
Vote		
A l'unanimité		
Pour : 19		
Contre : 0		
Abstention : 0		
Date de la convocation		
01/06/2026		
Date d'affichage		
01/06/2026		

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 20h30, le Conseil municipal de Saint Urbain dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Julien POUPON, Maire, en session ordinaire.

Présents : Julien POUPON, Stéphane TROPRES, Jeannine LE GALL, Philippe DANTEC, Stéphanie GORIN, Gwenaël KERNEIS, Yvan BRISHOUAL, Gwenhael OMNES, Anne GUILLOU, Marie STEPHAN, Anne-Laure LE HIR, Sébastien LOZAC'H, Pierre-Yves DANTEC, Marie SANQUER, Perrine LE MEHAUTE, Vincent KING, Anouchka LE ROUX.

Absent ayant donné procuration : Delphine LONGCHAMP à Stéphanie GORIN et Serge POULIQUEN à Anouchka LE ROUX

A été nommée secrétaire : Yvan BRISHOUAL

**Objet : Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Julien POUPON, maire, qui a procédé à l'appel nominal des membres du conseil. Le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Mesdames et Messieurs Jeannine LE GALL, Gwenaël KERNEIS, Perrine LE MEHAUTE, Vincent KING.

Le Maire a ensuite invité le Conseil municipal à procéder à **l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**.

Chaque Conseiller municipal à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote.

Une liste a été déposée, la liste de Stéphane TROPRES.

La liste était ainsi composée :

Proposition Titulaires	NOM ET PRÉNOM
1	TROPRES Stéphane
2	LE GALL Jeannine
3	BRISHOUAL Yvan
4	LE MEHAUTE Perrine
5	KERNEIS Gwenaël

<b>Proposition Suppléants</b>	<b>NOM ET PRÉNOM</b>
1	GUILLOU Anne
2	POULIQUEN Serge
3	LE HIR Anne-Laure

Il est procédé au scrutin à la présentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel dont le dépouillement donne le résultat suivant :

**Résultat :**

Vote blanc : 0

Suffrages exprimés : 19

Liste	Suffrages
Stéphane TROPRES	19

La liste obtient donc le nombre de sièges suivant pour représenter le collège des conseillers municipaux lors des élections sénatoriales.

Liste	Délégués	Suppléants
Stéphane TROPRES	5	3

Pour copie conforme :  
En mairie, le 5 juin 2026  
Julien POUPON  
Maire

Secrétaire de séance